

# Les caractéristiques structurelles des plans d'études actuels

Autor(en): **Eigenmann, Joseph / Jenzer, Carlo / Mayer, Beat**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bildungspolitik : Jahrbuch d. Schweizerischen Konferenz der Kantonalen Erziehungsdirektoren = Politique de l'éducation = Politica dell'educazione**

Band (Jahr): **63/1977-64/1978 (1978)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1368>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

plans d'études les plus récents reflètent même une extrême diversité, notamment en ce qui concerne leur degré de précision.

D'une manière générale, les plans d'études de la Suisse romande sont plus volumineux que ceux de la Suisse alémanique. Dans cette dernière région pourtant les plans d'études de 10 à 30 pages auront bientôt disparu.

## 2.5. *Le champ d'application*

L'ampleur des champs d'application des plans d'études est fonction des structures scolaires nuancées. Un *plan d'études du primaire* peut donc valoir pour un nombre d'années scolaires très variable: dans un cas, il portera sur les quatre premières années de scolarité (par exemple celui de BS) alors que dans un autre cas, sur neuf années (par exemple BE). Dans ce dernier cas, les années d'une partie du premier cycle de l'enseignement secondaire s'ajoutent aux années primaires (classes de fin de scolarité obligatoire).

Classes 1 à 4	Classes 1 à 5	Classes 1 à 6	Classes 1 à 8	Classes 1 à 9
1 plan d'études	2 plans d'études	14 plans d'études	2 plans d'études	9 plans d'études

Tableau 3. Champs d'application des plans d'études primaires.

Il en va de même pour les plans d'études du *premier cycle de l'enseignement secondaire*. La plupart d'entre eux sont valables de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année de scolarité, mais certains le sont dès la 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, voire même la 4<sup>e</sup> année scolaire. Trois cantons possèdent même des plans d'études pour certaines classes particulières de 9<sup>e</sup> (BS, BL, AR). Tout cela montre bien que la portée des plans d'études du premier cycle de l'enseignement secondaire peut varier de une à six années de scolarité. La comparaison des plans d'études est rendue plus difficile encore par cette variation de la durée des scolarités primaires et secondaires.

## 2.6. *Le langage utilisé dans les plans d'études*

Chaque plan d'études porte l'empreinte de son époque et de son environnement culturel. Pourtant, le langage utilisé dans les différents plans d'études présente de nombreux points communs. Nous pouvons relever dans la plupart des documents consultés l'usage de concepts généraux et abstraits, la juxtaposition d'énoncés normatifs et descriptifs, une rhétorique tout à fait particulière et enfin des énumérations (listes) sans rapport direct avec le contexte général du document.

## 3. **Les caractéristiques structurelles des plans d'études actuels**

Aussi divers et difficiles à comparer soient-ils, les plans d'études actuels peuvent être répartis en quatre catégories si l'on tient compte de la structuration de leur contenu.

Ces quatre catégories ne permettront évidemment pas de classer avec précision tous les plans d'études existants. Mais la description de ces quatre catégories et la présentation de leurs caractéristiques essentielles nous paraissent plus importantes que l'établissement d'une classification extrêmement fine des plans d'études. A titre d'illustration, nous allons surtout prendre en considération, par la suite, les plans d'études du primaire que nous pouvons considérer comme représentatifs des plans d'études en général.

### 3.1. Première catégorie: Les plans d'études «classiques» ou traditionnels

La plupart des plans d'études appartiennent aujourd'hui encore à cette catégorie. Parmi ceux de l'école primaire on peut citer:

TG, 1907	VD, 1960	VS, 1967	GR, 1970
SO, 1944	VS, 1961	FR, 1967	GL, 1971
AR, 1950	SH, 1963	AI, 1967	AG, 1972
TI, 1959	GE, 1966	LU, 1969	BE, 1973
SG, 1959	ZH, 1967	BL, 1970	BE, 1974

Celui du canton de Schwyz (1971), repris ou adapté par les cantons de Obwald (1971), Uri (1972), Nidwald (1973) et Zoug (1974), peut également être rattaché à cette catégorie étant donné son type de construction. Il se distingue cependant des autres plans d'études de cette même catégorie par le fait qu'il contient une bibliographie très détaillée.

Le plan d'études «classique» ou traditionnel se compose généralement de cinq parties. Nous allons les présenter brièvement en indiquant simultanément, dans la colonne de droite, les critiques généralement adressées à ce type de plan d'études par les spécialistes du *curriculum*. Pour la clarté de l'exposé, les critiques sont formulées avec une certaine sévérité. Nous sommes cependant conscients qu'elles ne sont pas justifiées dans tous les cas.

Description	Critique
a) <i>Introduction</i> . L'introduction comprend des remarques préliminaires, avant-propos, présentations générales du plan d'études; ce sont des données générales sur les objectifs du plan d'études, des indications sur le choix des matières, sur la liberté de l'enseignant, sur le problème des devoirs à domicile, sur la répartition des heures, etc. Très souvent, des passages importants du règlement de l'école précèdent ces considérations générales.	L'introduction souffre d'un manque de rigueur dans son organisation alors qu'elle devrait être structurée selon des critères et des thèmes précis.
b) <i>Emploi du temps</i> . D'une manière générale l'emploi du temps est mentionné immédiatement après l'introduction. Dans de nombreux plans d'études cependant, il se trouve en annexe ou encore précède chaque chapitre traitant d'une discipline particulière.	L'emploi du temps est mentionné de façon isolée, sans lien avec les autres parties du plan d'études. Il est traité dans ce cas comme un problème purement technique et indépendant. Aucun commentaire n'accompagne cette partie extrêmement importante du plan d'études.

c) *Objectifs*. Sous cette rubrique, les buts de l'enseignement des diverses disciplines sont définis brièvement et en termes généraux. L'ampleur de cette rubrique va de quelques lignes à toute une page, selon que les objectifs sont accompagnés ou non d'indications générales ou méthodologiques. Cette partie du plan d'études porte les noms les plus divers: «Objectifs à atteindre», «Objectif», «Mission de l'enseignement (des disciplines)», «Programme de travail», «Valeur de la formation», «Tâche annuelle», etc. En règle générale, ces objectifs servent de préambule au plan des matières.

d) *Indications méthodologiques*. Les indications méthodologiques ne font pas toujours l'objet d'un chapitre spécial. Elles sont très souvent présentées avec les objectifs généraux d'éducation, ou avec les objectifs spécifiques de chacune des disciplines, ou encore avec la définition des diverses matières à enseigner. Comme les objectifs, elles sont présentées en termes généraux.

e) *Catalogue des matières*. Dans de nombreux plans d'études, cette rubrique est la plus vaste et la plus différenciée. Au degré primaire, la mathématique et la langue maternelle sont traitées dans le détail. Le catalogue des matières contient pour une part des indications de méthodologie générale, mais ce n'est pas toujours le cas. Parfois, il est précisé dans les plans de matières certains objectifs minimaux relatifs à chacune d'elles.

Les objectifs sont définis d'une manière trop générale. On y trouve pêle-mêle principes normatifs et considérations méthodologiques. Les objectifs sont formulés de telle manière qu'ils ne peuvent avoir aucune valeur didactique (par exemple sur l'emploi du temps ou le choix des matières). Ils ne peuvent servir de base de décision. Ils ne sont pas significatifs pour la pratique de l'enseignement. Leur caractère très abstrait fait croire, à tort, qu'ils sont approuvés par tous et qu'ils laissent une grande part à l'interprétation personnelle. Leurs fondements sont souvent insuffisants.

Les indications méthodologiques sont également trop générales. Leurs liens avec les objectifs ne sont pas évidents. Il s'agit plus souvent d'énoncés de techniques d'enseignement. Le principe selon lequel des éléments méthodologiques devraient être contenus dans l'objectif n'est suivi par aucun plan d'études.

Le catalogue de matières n'est pas relié de façon cohérente aux autres rubriques du plan d'études. De plus, le choix des matières présentées n'étant souvent pas justifié, ce chapitre repose sur des bases peu claires. Le maître est alors dans l'obligation de donner une interprétation personnelle à cette partie du plan d'études; ce qui ne facilite pas la comparaison intercantonale des enseignements.

### 3.2. *Deuxième catégorie: Le plan d'études organisé en deux parties dont l'une contient des principes, l'autre des considérations pratiques*

Un seul plan d'études est de ce type, celui de l'école primaire du canton de Bâle-Ville (1969). La partie relative aux principes comprend 92 pages et celle qui traite de la pratique, 254.

a) *Les principes* sont un ensemble de lignes directrices qui indiquent que le maître peut «choisir les matières à enseigner en fonction des circonstances ... (peut) tenir compte du développement de l'enfant (conditions d'entrée) ... et qu'il peut donner à son enseignement un caractère personnel dans la mesure où il respecte les objectifs et les principes méthodologiques de l'enseignement».

Sur bien des points, cette partie ressemble à celle du plan d'études traditionnel.

*Il y a d'abord une introduction* qui traite, entre autres, des questions relatives à la psychopédagogie, à la psychologie de l'enfant, à la psychosociologie et à la méthodologie. Elle contient également les objectifs généraux de la période de formation concernée. Les *différentes disciplines* et groupes de disciplines sont ensuite traités successivement. Les objectifs généraux et les lignes directrices de l'enseignement sont donnés pour chacune des disciplines de façon plus ou moins détaillée: En revanche, les *indications* méthodologiques et pratiques, elles, sont toutes données avec beaucoup de précisions.

- b) *Cette partie du plan d'études* se divise en trois chapitres. Un premier chapitre montre comment utiliser le plan d'études et comment organiser et préparer l'enseignement. Dans un deuxième chapitre, on trouve, à titre d'exemple, des modèles de cours. Enfin, le troisième et dernier chapitre contient des informations diverses.

### *Critique*

Les critiques formulées à l'égard du plan d'études traditionnel valent également pour ce document. En effet, ici aussi, les différentes parties du plan d'études sont placées les unes à côté des autres sans aucun lien entre elles. Pourtant, ce type de plan d'études se distingue du précédent par l'importance et le détail de la partie consacrée à la méthodologie et à la psychologie. De plus, il tente de donner des indications pour le choix des méthodes et essaie de fixer les conditions d'entrée dans les différents degrés d'enseignement. Ce plan d'études remplit des fonctions particulières (définit les lignes directrices et les bases méthodologiques) qui justifient son organisation particulière. Pour l'instituteur, ce type de plan d'études est vraisemblablement meilleur que le précédent pour la planification de l'enseignement.

### **3.3. Troisième catégorie: Le plan d'études défini en termes d'objectifs opérationnalisés**

Le premier plan d'études de cette catégorie fut celui de l'école primaire de Fribourg (1970) élaboré avec la collaboration du Groupe de travail fribourgeois de recherche sur les plans d'études (FAL). Il se présente actuellement sous forme de deux classeurs. L'intérêt quasi historique de ces plans d'études justifie une description rapide de leur articulation.

- a) *Introduction*. Elle présente la genèse, le contenu du document, les objectifs de l'enseignement et les tâches à entreprendre, ainsi qu'une véritable initiation aux techniques de «la pédagogie par objectifs» (PPO).
- b) *Listes d'objectifs opérationnalisés*. Elles constituent l'essentiel du document et comprennent au total 1253 objectifs d'apprentissage. Ces objectifs sont groupés par disciplines, précédés d'une préface, et complétés par une annexe bibliographique. Exemples d'objectifs opérationnalisés:
- Nommez cinq proies qui entrent dans le menu de la taupe!
  - Citez trois raisons pour lesquelles on élève les porcs!
  - Il sait reconnaître les temps de dix-huit verbes.

- c) *Informations*. Les objectifs opérationnalisés sont souvent accompagnés d'indications destinées à seconder le maître concrètement dans la préparation de son enseignement. Il s'agit en l'occurrence d'informations relatives à la discipline, aux objectifs d'apprentissage qui s'y rapportent, aux moyens d'enseignement, et autres documents de référence, ou encore de renseignements particuliers, relatifs par exemple à l'emploi du temps ou à l'articulation des leçons.

### *Critique*

Le plan d'études de 1970 n'est pas satisfaisant parce que les objectifs d'apprentissage y sont trop fractionnés et insuffisamment justifiés. Les textes de présentation de la méthodologie sont mal structurés. Certes, les objectifs sont différenciés, parce qu'opérationnalisés, mais ils occultent aussi toute la complexité de l'intervention didactique.

### 3.4. *Quatrième catégorie: Le plan d'études fixant les grandes orientations*

On a comme exemples de ce type de plans d'études - même s'ils sont très différents l'un de l'autre - le plan d'études cadre établi par CIRCE pour l'enseignement primaire de Suisse romande (1972, classeur de format A5) et le plan d'études pour l'enseignement secondaire du canton de Saint-Gall<sup>1</sup> (1975/76, classeur de format A4). La nouveauté de ces plans d'études tient au fait qu'ils font précéder les énumérations des matières, dans chacun des groupes de disciplines, de finalités et de lignes directrices valables pour toute l'année scolaire et dont les prétentions dépassent de beaucoup celles des préambules quelque peu rhétoriques des plans d'études traditionnels. Le plan d'études de la Suisse romande souligne l'importance particulière de ces grandes orientations en les faisant figurer sur des pages spéciales de couleur verte.

Dans le plan d'études de Saint-Gall, l'objectif général du groupe de disciplines concerné est tout d'abord énoncé en quelques lignes; l'énumération des diverses finalités vient ensuite. Prenons, pour conclure, un exemple tiré du chapitre qui traite de la géographie:

«L'élève doit parvenir à se représenter l'*espace géographique* d'une manière juste et objective et être capable de s'orienter topographiquement afin d'être en mesure de saisir les rapports qui existent entre l'homme, le milieu et l'espace.»

### *Critique*

Le mérite de ces plans d'études est qu'ils ne se limitent pas à n'être qu'un plan des matières présenté de façon pratique. Le choix de la matière se fait en fonction de finalités fixées au préalable. Ce qui représente un grand progrès sur les plans d'études traditionnels. Certes, dans les deux exemples cités plus haut, les relations entre finalités et plan des matières ne sont pas encore décrites avec suffisamment de rigueur et la conception globale de l'enseignement ne transparaît pas très clairement.

<sup>1</sup> Il conviendrait de mentionner également ici les plans d'études créés à l'Université de Saint-Gall avec la collaboration de l'«Institut für Wirtschaftspädagogik».